

APPEL A CANDIDATURE

La Ville de Saint Seurin sur l'Isle lance un appel à candidature destiné aux commerçants, artisans et producteurs souhaitant participer à l'édition 2026 de son Marché de Noël, qui se tiendra le dimanche 20 décembre.

Cet événement emblématique rassemble habitants et visiteurs autour de l'esprit des fêtes de fin d'année, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Différentes animations sont proposées tout au long de la journée.

Conformément à l'article L.2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, l'utilisation du domaine public en vue d'une exploitation économique est soumise à la mise en place d'une publicité préalable.

1/ Objet

Le présent appel à candidature porte sur la délivrance d'emplacement sur le marché de Noël 2026.

2 / Date et lieu de la manifestation :

- Dimanche 20 décembre 2026 – Parking de la Tour Buthaud et une partie de l'avenue de Verdun

3 / Horaires :

- Arrivée entre 6h30 et 8h00
- Exploitation commerciale entre 8h et 18h
- Remballage à partir de 18h30

4/ Emplacements

La commune met à disposition des candidats retenus deux types d'emplacements :

- Emplacement sous tonnelle équipé de tables et bancs fournis par la commune d'une **taille maximale de 5.4m (3 tables)**
- Emplacement sur voirie pour camion, remorque ou stand commerçant d'une **taille maximale de 8m**

4 / Nature attendue des marchandises :

Les candidats devront proposer des marchandises en lien avec le thème de Noël : créations artisanales, produits gastronomiques, jouets, bijoux, produits de beauté, articles de décoration...

5/ Critères de sélection :

La mairie de Saint Seurin sur l'Isle retiendra les candidatures qui répondront à l'esprit de Noël et au regard des critères suivants : la nature des marchandises, la disponibilité d'emplacement, la capacité électrique du site, sur des critères du rang des demandes, de diversité de produits et de complétude du dossier de candidature.

6 / Modalités de candidature

- Fiche d'inscription dûment remplie et signée
- Pièces justificatives suivantes :
 - Extrait RNE ou Kbis de moins de trois mois
 - Carte de commerçant ambulant le cas échéant
 - Déclaration du domaine viticole pour les viticulteurs
 - Copie de déclaration en préfecture pour les associations
 - Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours, notamment une garantie intoxication alimentaire le cas échéant.
 - Copie d'inscription à la Maison des Artistes ou bordereau d'appel des cotisations de la Caisse Maladie des Professions Libérales pour les Artistes libres
 - Relevé parcellaire de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et extrait RNE pour les producteurs agricoles

FICHE D'INSCRIPTION

A retourner au plus tard le vendredi 6 novembre 2026 à :
Mairie - Espace Charles de Gaulle - 33660 SAINT SEURIN SUR L'ISLE
05 57 56 01 01 - 06 18 11 55 20 – animations@stseurinsurlisle.com

*Votre inscription ne pourra être validée que si votre dossier est rendu complet. Merci de votre compréhension.
Votre candidature ne vaut pas acceptation, votre dossier sera étudié et validé en commission « manifestations ».*

NOM	
PRENOM	
SOCIETE	
ADRESSE	
CODE POSTAL	
COMMUNE	
TELEPHONE FIXE	
TELEPHONE PORTABLE	
ADRESSE MAIL	

VEUILLEZ PRECISER LA LISTE DETAILLEE DE CE QUE VOUS VENDEZ :

Si vous avez une page Facebook, Instagram ou un site web, merci de communiquer les liens ci-dessous :

BESOINS TECHNIQUES

Emplacement souhaité : sous tonnelle ☐ sur voirie ☐

Précisez le nombre de mètres linéaires souhaités :

Précisez la nature de l'installation (barnum, remorque, camion, ...) :

Besoins électriques souhaités : oui ☐ non ☐

Si oui, précisez : Le nombre de prises souhaitées :

Pour quel(s) appareil(s) :

Pour quelle puissance électrique :

☐ Je soussigné/e, Mme ou M.certifie exacts les renseignements mentionnés ci-dessus.

Fait à Le

Signature :